



Coalition pour une loi intégrale contre les violences sexuelles

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

24 septembre 2025

Le rapport du Haut Conseil à l'égalité confirme l'urgence de la mobilisation nationale contre l'impunité des violences sexuelles : Il est temps d'adopter une loi intégrale et ambitieuse.

La Coalition pour une loi intégrale contre les violences sexuelles salue le rapport publié ce jour par le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes : *Mettre fin au déni et à l'impunité face aux viols et aux agressions sexuelles.*

Le HCEFH apporte un diagnostic implacable : l'impunité massive des auteurs de viols et d'agressions sexuelles, la violence institutionnelle subie par les victimes, et la faillite du système judiciaire exigent une mobilisation politique urgente et une transformation profonde des politiques publiques. Il constitue la 3^e alerte en quelques mois, après le rapport du Grevio la semaine dernière et avant cela les constats des 130 associations, fondations et syndicats membres de la coalition, un an après l'électrochoc du procès Mazan, et 8 ans après les débuts de #Metoo.

Ce rapport consacre et légitime les combats portés par la coalition pour une loi intégrale contre les violences sexuelles : il valide nos constats sur les défaillances systémiques, du manque de moyens aux disparités territoriales, du défaut d'accueil à la correctionnalisation des viols, et renforce les exigences de la société civile

Points de convergence majeurs :

- **Demande budgétaire** : Le rapport HCE chiffre la lutte contre les violences sexuelles à 344 millions d'euros par an, reprenant l'expertise de la Fondation des Femmes et notre demande d'un budget à la hauteur de la réalité.
- **Révolution judiciaire et accès à la justice** : Le HCEfh appelle à une transformation profonde du parcours judiciaire des victimes : accueil digne lors du dépôt de plainte, protection renforcée tout au long de la procédure, (création et/ ou renforcement) juridictions et brigades spécialisées, fin de la correctionnalisation et information systématique des victimes, formation obligatoire de tous les professionnel.le.s et expert.e.s intervenant dans le traitement des affaires. Ces mesures sont au cœur des 140 propositions pour une loi intégrale contre les violences sexuelles.
- **Prévention** : Le rapport consacre l'importance des campagnes nationales de sensibilisation et de l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS) dès le plus jeune âge. Il rejoint notre combat pour rendre effectives et contrôlées ces séances partout et pour renforcer la formation de tous les professionnel-le-s concernés.
- **Angles morts des violences sexuelles** : L'expertise du HCE souligne l'exposition extrême des femmes et filles précaires, migrantes, handicapées, rurales ou mal prises en charge, et appelle à des mesures adaptées. La loi intégrale propose également des dispositifs ciblés, pour que personne ne soit laissé de côté dans la lutte contre les violences.



Ce rapport du Haut Conseil à l'Égalité femmes hommes, aux côtés des associations et de la coalition, confirme la nécessité d'une ambition politique nouvelle. Plus de 100 000 signataires et 80 parlementaires nous soutiennent : il est temps que le gouvernement en formation et les parlementaires relèvent le défi, cessent les demi-mesures, et engagent la France sur le chemin de la fin de l'impunité et de la protection effective de toutes les victimes.

À propos de la Coalition féministe pour une loi-cadre intégrale contre les violences sexuelles

Créée en **octobre 2024**, la Coalition réunit **130+ associations féministes, de défense des droits des enfants, syndicats et ONG**. Elle porte **140 mesures** pour une réforme systémique contre les violences sexuelles.

En savoir plus : <https://www.loi-integrale.fr/>

Contacts presse

presse@fondationdesfemmes.org / Noémie Barbaut : 06 25 26 37 94